septembre 2019

Rentrée scolaire

Quoi de neuf ?

Lettre d'information aux parents d'élèves de la ville de Malakoff

Les enfants d'abord !

Comme nous nous y étions engagés, la votation sur le maintien de la semaine scolaire à quatre jours et demi s'est accompagnée, pendant plusieurs mois, d'une réflexion de fond sur l'évolution de l'organisation des temps d'apprentissages et de loisirs à l'école et sur l'amélioration de l'accueil de tous les enfants scolarisés à Malakoff.

Nos valeurs éducatives sont réaffirmées : l'école doit être un lieu d'apprentissage, de socialisation et d'émancipation. Nous consacrons un budget très important pour que les enfants soient accueillis et accompagnés dans leurs différentes activités par des personnels de qualité, compétents et bien formés. Cet effort financier conséquent, c'est aussi un investissement sur l'avenir : c'est tout le sens de ce service public, auxquels nous sommes collectivement tant attachés.

Grâce à la mobilisation des enseignants, des parents et des personnels communaux, ce nouveau projet éducatif territorial prend davantage encore en compte les besoins des enfants et leur donne les meilleures chances de réussir leur scolarité et de s'épanouir à l'école. C'est une ambition partagée par tous les actrices et les acteurs de l'éducation, qui y ont consacré beaucoup de temps et d'énergie : qu'elles et ils en soient chaleureusement remerciés.

À l'heure de cette nouvelle année scolaire, je souhaite à tous les enfants de Malakoff de trouver dans leur école un champ infini de découvertes, d'expériences et de plaisirs partagés.

Jacqueline Belhomme, maire de Malakoff

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Ce qui change pour cette année...

Tout au long de l'année dernière, Malakoff a mené une concertation auprès de 200 acteurs de l'éducation pour améliorer son projet éducatif territorial et mieux prendre en compte les besoins et les contraintes de chacun.

La Ville de Malakoff est signataire du « plan mercredi ». Ce dernier est intégré au nouveau Projet éducatif de territoire (PEDT) et ouvre une nouvelle étape dans l'offre périscolaire en proposant des activités de grande qualité, riches et diversifiées le mercredi. Dans ce cadre, la commune s'engage à mettre en place des projets permettant les initiatives inter-centres et la découverte de la ville, de ses valeurs ou de son patrimoine culturel. Ces projets seront portés par les équipes d'animation et assurent l'articulation des activités périscolaires avec les enseignements, l'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants, l'ancrage du projet dans le territoire et la qualité des activités.

Les Atsem (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) secondent les enseignants, sur le plan matériel et éducatif, dans les classes de petite section de maternelle. À Malakoff, il y aura désormais un Atsem pour vingt-cinq élèves de petite section. Elles/ils seront présent-e-s toute la journée, s'occuperont des enfants pendant l'accueil matinal et participeront à la pause méridienne.

Neuf, new, nouveau

Accueils de loisirs : je réserve, j'annule...

Entré en application en juillet 2019, le nouveau règlement intérieur des accueils de loisisirs propose une évolution des pratiques pour une plus grade flexibilité de réservation pour les familles. Ainsi, désormais, vous pouvez :

- réserver ou annuler les activités périscolaires à moins de 3 jours avant l'activité et à moins d'une semaine pour les vacances scolaires,
- dans le cas d'une **annulation tardive,** l'activité est facturée au tarif habituel,
- dans le cas où l'enfant participe à une activité périscolaire ou extrascolaire **sans aucune réservation préalable,** le tarif est majoré de 30%.

Sur le portail famille

Ergonomie repensée, utilisation plus simple, plus intuitive... Le portail «famille» fait peau neuve cette rentrée. Dès octobre 2019, cet outil numérique désormais incontournable se propose aussi une connexion mobile plus pratique qu'auparavant. Les parents pourront ainsi réserver des activités en encore payer les factures en se connectant depuis leur téléphone.

TEMPS PÉRISCOLAIRES

Organisation & contenu

Lors d'une votation ouverte aux parents, aux enseignants et aux personnels intervenant dans les écoles, il a été décidé l'an dernier de conserver la semaine scolaire à 4,5 jours et de maintenir la gratuité des activités périscolaires.

La semaine en maternelle

En maternelle, les nouvelles activités périscolaires se déroulent dans l'école et durent dorénavant une heure. Les animateurs proposent aux enfants des projets dont les durées et les contenus sont adaptés à leur âge, à leur rythme et favorisent la découverte, l'éveil ou le ressourcement.

Les élèves en petite section iront déjeuner en premier, 15 minutes avant leurs camarades. Cela permettra d'avoir des repas plus calmes et d'emmener sereinement les enfants de petite section à la sieste. Pendant les activités périscolaires, les enfants ont la possibilité de participer à deux projets qu'ils auront choisis, par semaine et par cycle. Les accueils du matin pour les élèves de maternelles et d'élémentaires sont regroupés de 7h30 à 8h. Les accueils du soir commencent à 16h45, et les parents pourront venir chercher les enfants dans le centre à partir de 17h15.

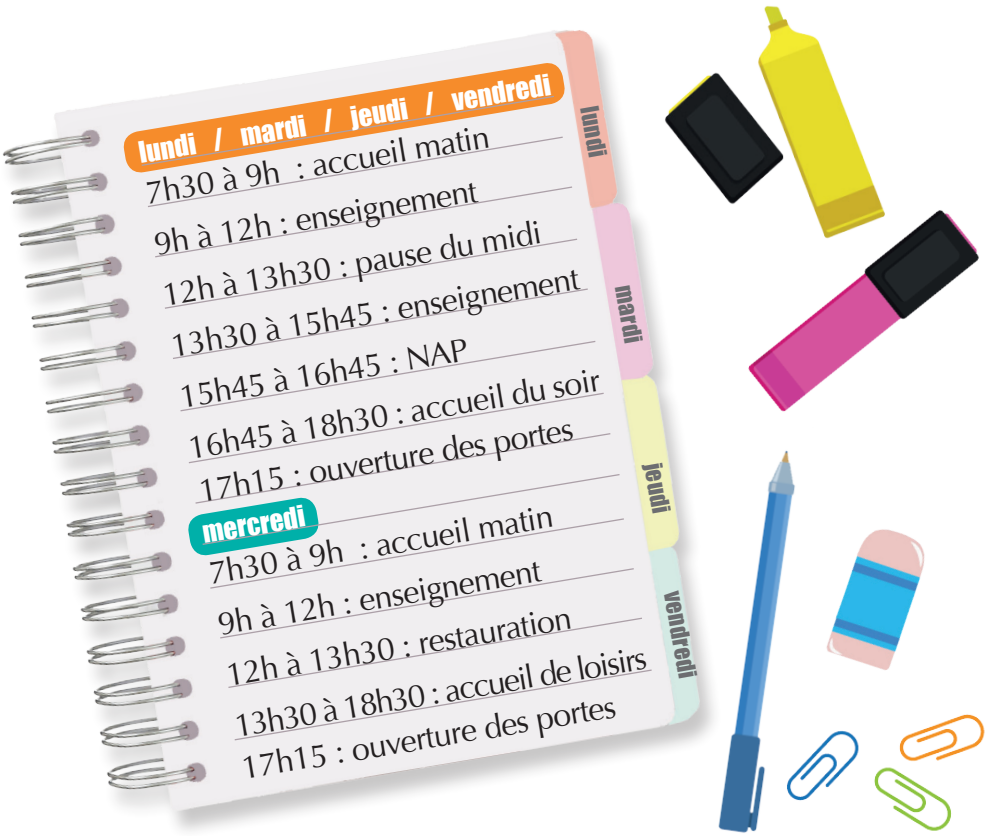

La semaine en élémentaire

Pour les repas, un service continu en self est mis en place, et des animations sont proposées. Excepté pour le premier cycle des activités périscolaires, les programmes sont présentés en amont, lors des autres temps périscolaires. Les enfants s'inscrivent aux projets avant le début de la première séance, pour pouvoir débuter leur projet dès le début du cycle.

Les thématiques des parcours sont : art et culture, jeux sportifs, développement durable, atelier numérique et ludothèque.

Les enfants prennent leur goûter au sein des restaurants scolaires. À compter de janvier 2020, il sera fourni par la Ville.

Les jours de Nap, les enfants resteront dans leur école* et les parents pourront venir les chercher à partir de 17h.

* excepté les enfants de Paul-Bert qui continueront d'aller au centre Youri Gagarine, le temps des travaux.

mardi / vendredi pour secteur 1

7h30 >9h	9h >12h	12h >13h30
accueil matin	cours	pause midi

lundi / jeudi pour secteur 2

13h30 >15h	15h >16h30	16h30 >18h30	>17h
cours	NAP	accueil soir	ouvert. des portes

lundi / jeudi pour secteur 1

7h30 > 9h	9h >12h	12h >13h30
accueil matin	cours	pause midi

mardi / vendredi pour secteur 2

13h30 >16h30	16h30 >18h30
cours	étude

mercredi

7h30 >9h	9h >12h	12h >13h30	13h30 >18h30	>17h
accueil matin	cours	restau-ration	accueil de loisirs	ouverture des portes

secteur 1 : Georges Cogniot, Guy Moquet, Paul Langevin, Henri Barbusse

secteur 2 : Fernand Léger, Paul Bert et Jean Jaurès

Vous avez dit CEL ?

La ville de Malakoff a mis en place, depuis cinq ans, un Comité éducatif local. Ce comité assure plusieurs missions :

- être un lieu de rencontre et d'échange pour les actrices et les acteurs de l'éducation,
- développer l'apprentissage de la citoyenneté comme priorité éducative,
- renforcer en continu l'exigence de qualité pour les activités périscolaires et monter des projets innovants pour les enfants.

Il se réunit de trois à cinq fois par an, sous la présidence de la maire de Malakoff et l'autorité de Catherine Picard, maire-adjointe en charge des Affaires scolaires et de la restauration, et de Vanessa Ghiati, maire-adjointe en charge de l'Enfance et de la petite Enfance.

Il réunit les élu-e-s de Malakoff en charge des jeunesses, des sports, de la culture et de la démocratie locale, l'inspectrice de l'Education nationale, des représentants de parents d'élèves, des enseignant-e-s, des associations locales, le conservatoire, les services municipaux dédiés à l'éducation, aux sports et à la culture.

Les contacts utiles...

écoles maternelles

Henri Barbusse
54 rue Louis-Girard / 01 41 90 61 50

Paul Bert
1 rue Marie-Lahy-Hollebecque / 01 46 55 77 79

Georges Cogniot
7-17 rue Maréchal-Leclerc / 01 46 57 92 80

Jean Jaurès
21 rue Béranger / 01 47 46 88 30

Paul Langevin
15 rue André-Rivoire / 01 46 55 99 29

Fernand Léger
19 rue Ernest-Renan / 01 47 35 86 01

Guy Môquet
2 avenue Maurice-Thorez / 01 46 55 36 38

Paul Vaillant Couturier
22 rue Alexis-Martin / 01 47 35 76 34

écoles élémentaires

Henri Barbusse
2 rue Jules-Guesde / 01 41 90 61 90

Georges Cogniot
7-17, rue du Maréchal-Leclerc / 01 46 57 57 77

Paul Langevin
15 rue André-Rivoire / 01 46 55 51 56

Guy Môquet
2 avenue Maurice-Thorez / 01 46 55 38 26

Paul Bert
108 rue Paul-Vaillant-Couturier / 01 47 46 80 91

Jean Jaurès
13 avenue Jules-Ferry / 01 47 35 94 74

Fernand Léger
19 rue Ernest-Renan / 01 47 35 44 36

accueils de loisirs élémentaires

Aquarium
3 rue Hébécourt / 01 46 12 18 95

Youri Gagarine
65 rue Hoche / 01 42 31 04 04

Maison de l'enfant
10-12 avenue Maurice-Thorez / 01 49 12 16 16

accueil de loisirs ados

10bis avenue Augustin-Dumont / 01 46 57 49 59

RÉFÉRENT LOISIRS HANDICAP

Offrir un accueil adapté

Malakoff accueille quotidiennement dans ses établissements une quarantaine d'enfants en situation de handicap : troubles du spectre autistique, handicaps moteurs ou sensoriels, etc. Signataire depuis 2003 de la charte ville-handicap, membre du réseau SAIS92*, la Ville met un point d'honneur à favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap dans l'ensemble de ses accueils de loisirs.

Recrutée depuis janvier 2019, Camille Besnier, référente loisirs handicap, rencontre les responsables de sites et les parents. L'objectif ? Mieux connaître les enfants, renforcer le lien avec les parents, et ainsi favoriser l'inclusion de ces enfants au sein des structures grâce à une sensibilisation des personnels aux handicaps. Le suivi de l'enfant peut être personnalisé grâce à un livret d'accueil individualisé, construit avec la famille, qui permet de mieux le connaître, l'accompagner et l'accueillir dans les meilleures conditions.

Dans celui-ci figure ce que les enfants aiment ou non, ce qui engendre du stress, de la crainte, des peurs. Il permet d'appréhender leurs réactions sur le plan comportemental, émotionnel, du langage, moteur, communication, autonomie... Ce livret, qui ne comporte pas d'informations à caractère médical, est gardé en mairie et peut être consulté par les services concernés.

> Contact au 01 46 47 75 63

* Service d'Accompagnement er d'Information pour la Scolarisation des élèves handicapés.

Malakoff investit en faveur de l'éducation des enfants : quelques chiffres-clés

Budget des Affaires scolaires : 460 000 €.

- **Fonctionnement alloué aux écoles (par élève) :** **55,70 €** en élémentaire / **42,10 €** en maternelle / **7, 20 €** sont alloués en plus par élève pour l'achat d'un livre en fin d'année.
- **Investissements :** **105 000 €** alloués aux écoles pour l'achat de tablettes, mobilier scolaire, vélos, copieurs...
- **Pour les sorties scolaires :** **228 cars** municipaux mis à disposition l'an dernier.
- **Spectacle de fin d'année :** **3 840 €** pour les maternelles et **18 000 €** pour les élémentaires.
- **Activités sportives :** **120 heures** par semaine d'utilisation des installations sportives / **1 600 participants** pour les Olympiades sportives.
- **Projets d'école (par an) :** **14 000 €** environ / cinéma : **1 337 élèves** voient 2 ou 3 films / mais aussi : chorale, musique, web radio, ateliers biodiversité...
- **Culture :** **10 classes** ont participé aux ateliers scientifiques/ **7 classes** aux auteurs-illustrateurs / **8 classes** aux voyages lecture / **40 classes** ont exploré la Maison des Arts / **20h30 de cours hebdomadaires** ont été proposées par le Conservatoire etc.

ville de Malakoff

@villedemalakoff

Point travaux

Élémentaire Guy-Moquet

C'est la rentrée et les élèves de Guy Moquet élémentaire découvrent leur nouvelle cour de récréation. Conçue comme un îlot de fraîcheur, la cour de type «oasis» est aménagée de façon à répondre aux défis du changement climatique. Végétalisation renforcée, (+ 30%), asphalte au sol remplacée par des matériaux innovants perméables mieux adaptés aux fortes chaleurs, point d'eau source, la cour allie zones de calme, de nature, d'apprentissage et de dépense physique. Les enfants ont participé aux aménagements de leur cour en choisissant par exemple les jeux et le mobilier, avec pour consigne de réaliser une cour permettant à toutes et tous de trouver sa place et de profiter de tous les nouveaux espaces créés en favorisant la mixité filles/garçons.

Groupe scolaire Paul-Bert

Le 2 septembre, c'est dans une école entièrement rénovée que les maternelles feront leur rentrée. L'inauguration officielle se fera le 20 septembre à 18h30. À partir de janvier, ce sera au tour de l'élémentaire d'être en travaux, pour un réouverture en septembre 2021. Les élèves auront classe dans les modulaires et dans les réfectoires réaménagés. Sur l'heure du midi, les CP seront accueillis en maternelle et les autres sections déjeuneront au self du foyer Croizat.

Élémentaire Jean-Jaurès

L'élémentaire Jaurès a également fait l'objet d'importants aménagements permettant l'accessibilité (installation d'un ascenseur et rénovation des sanitaires du premier) ainsi que la transformation en self du restaurant scolaire, dorénavant doté d'une table de tri sélectif. Sans oublier le ravalement de sa façade, toute belle !

Sept. 2019, édité par la Direction municipale de l'Éducation / **Conception :** Direction municipale de la Communication / **Photos :** Service Communication / **Dessins :** Sararoom / 123rf / Photos : Séverine-Communication, Alex Bonnemaison, D.R. / **Tirage :** I.N.